



Les Nouvelles

Volume 18 — numéro 22 – 15 février 2017

L'âge d'admissibilité au « crédit d'impôt en raison de l'âge » passera de 65 à 70 ans

Une autre mauvaise surprise du gouvernement Couillard pour les aînés québécois! Ce crédit d'impôt qui existait depuis 1972 pour les aînés de 65 ans, et qui pouvait atteindre 497\$ en 2016, est revu à la baisse de façon significative par le gouvernement libéral. Ce qui veut dire que pour y avoir accès en 2016, il faut maintenant avoir au moins 66 ans. L'an prochain l'âge d'admissibilité passera à 67 ans. En 2018, ce sera 68 ans. Puis 69 ans en 2019 et 70 ans en 2020. Globalement, les gens nés à partir de 1951 perdront d'ici 2021 près de 300 millions de dollars de crédit d'impôt.

Selon Michel Girard du *Journal de Montréal*, « chaque année un peu plus de 100 000 personnes atteignent le cap des 65 ans. C'est donc dire que d'ici cinq ans, ce sera environ 500 000 personnes nées à partir de 1951 qui auront de 65 ans à 69 ans, et donc privées dudit crédit d'impôt. Le ministre des Finances pour sa part assure que l'argent économisé « sera entièrement utilisé pour financer la bonification de l'incitation au travail à l'égard des travailleurs d'expérience âgés de 63 ans ou plus. Ainsi, le gouvernement Couillard a décidé d'appauvrir Jean pour enrichir Paul. »

COMACO dénonce haut et fort cette mesure qui appauvrira les aînés. Une fois encore ce sont les personnes à faible et modeste revenu qui sont les plus touchées par cette mesure d'austérité budgétaire. Nous avons mis en ligne une pétition demandant au Premier ministre d'abandonner cette mesure : [pétition](#). Nous vous invitons à **signer avant le 28 février 2017**.

Prochain déjeuner des directions : Me Hélène Guay sera notre invitée pour échanger sur le projet de loi 115

Comme nous savons que les agendas des directions se remplissent rapidement, nous vous invitons dès maintenant à réserver votre place pour le prochain déjeuner qui aura lieu le **19 avril 2017 de 8 h à 10 h**. Pour l'occasion, Me Hélène Guay, avocate en droits de la santé et droits de la personne, vous entretiendra du projet de loi 115 visant à

lutter contre la maltraitance. Elle abordera aussi les influences possibles de cette loi sur organismes communautaire. Au plaisir de vous y voir nombreux!

Formations/colloques/mémoires

Génération au travail

L'Association québécoise de gérontologie et l'université TÉLUQ présentent cette activité le **24 février 2017** à Montréal dans le cadre d'une série de carrefours sous le thème « La reconnaissance des travailleurs âgés ». Trois thèmes seront abordés : la richesse de l'intergénérationnel au travail, les retours en emploi post-retraites et la place des seniors dans les mutations du monde du travail. Pour davantage d'information, cliquez [ici](#).

Formation sur les normes du travail et le harcèlement psychologique au travail

Cette formation d'une journée est offerte par l'organisme Au bas de l'échelle.

Contenu :

- Loi sur les normes du travail : le salaire minimum, le bulletin de paye, l'avis de cessation d'emploi, les congés, les heures supplémentaires, le congédiement injuste, les recours si l'employeur ne respecte pas la loi, etc.
- Droit à un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique : la définition juridique du harcèlement psychologique au travail, les obligations des employeurs, les réparations prévues par ce recours, etc.

Cette formation aura lieu le **5 avril 2017**. Pour tous les détails, consultez l'affichette en *pièce jointe*.

Formation pour les agents bénévoles des cliniques d'impôts

Le **SARA d'Anjou** offre une formation pour aider les agents bénévoles qui œuvrent dans des cliniques d'impôt pour les personnes à faibles revenus. Cette formation aura lieu le **jeudi 23 février à 13h**, au Centre communautaire Anjou, 8400 Métropolitain salle 132. Pour plus de détails, consultez l'affichette en *pièce jointe*.

Nouvelles des membres et partenaires

Invitation de Trajectoire : complicités nouvelles

Fort de plus de trois ans d'expérimentation avec **Trajectoire**, l'équipe de **PRÉSÂGES** renouvelle son approche : de partenaire à complice, de consultation à co-construction... une nouvelle posture se dessine afin de mettre la table pour des complicités nouvelles avec et entre les acteurs du milieu communautaire des aînés(es). Voici une invitation à explorer ensemble le potentiel des complicités et du faire autrement, pour continuer à offrir des réponses communautaires adaptées aux besoins et aspirations des aînés d'aujourd'hui et de demain.

En misant sur l'intelligence collective, le plaisir et la critique bienveillante :

- Comment pouvons-nous repenser les complicités qui nous lient aux collègues, aux membres, aux bénévoles, aux partenaires de nos organismes et, surtout, aux aînés?
- Comment pouvons-nous faire place à l'expérimentation pour plus d'agilité et de créativité afin de relever les défis nombreux et les enjeux complexes qui nous

Ce sera aussi l'occasion pour PRÉSÂGES de partager ses intentions pour des complicités nouvelles. Cet événement se tiendra le **17 mars prochain**.

Campagne : « Donnez. N'y pensez pas 2 heures »

Depuis 32 ans, **Suicide Action Montréal** est sur le terrain pour lutter contre le suicide. Une lutte quotidienne et permanente qui permet à l'organisme d'intervenir efficacement auprès des personnes en situation de désespoir et de leurs proches. Malgré les efforts, la réalité est de plus en plus dure, et l'organisme demande votre soutien pour maintenir leurs services, aussi vitaux qu'essentiels. Rappelons qu'à Montréal, une personne tente de se suicider toutes les 120 minutes. Pour contribuer à la campagne, cliquez [ici](#).

Approches non-médicamenteuses et maladies neurodégénératives

Face aux limites des médicaments existants pour soigner les personnes atteintes de pathologies neurodégénératives, il importe de chercher d'autres alternatives, non médicamenteuses. En redéfinissant ce qu'est un soignant et une personne aidée, l'Humanitude permet de développer un accompagnement dans la bienveillance, fondé sur le regard, la parole, le toucher et l'identité. Le **Temps d'une pause** vous invite à cette conférence gratuite le **jeudi 23 février à 14 h** au CLSC Saint-Michel. Inscription requise. Pour plus de renseignements, consultez l'affichette en **pièce jointe**.

Version imprimable ci-jointe.